

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02561 Numéro SIREN : 489 770 834 Nom ou dénomination : 81EME SHOES

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt 9006

81EME SHOES

① BILAN - ACTIF

19 JUL. 2023

N°2050 - 2023

goc

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH	30 000	AI	30 000	30 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	2 055	BI	2 055	2 055
TOTAL II	BJ	32 055	BK	32 055	32 055
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ		CA		
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	2 169	CG	2 169	2 644
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	2 169	CK	2 169	2 644
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	34 224	IA	34 224	34 699
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

O.A

A.T

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital social ou individuel (1) (dont versé)	500	DA 500	500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	
Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)		DD	
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	
Report à nouveau		DH -4 508	-7 160
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI 5 175	2 653
Subventions d'investissement		DJ	
Provisions réglementées		DK	
TOTAL I		DL 1 167	-4 008
Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL II		DO	
Provisions pour risques		DP	
Provisions pour charges		DQ	
TOTAL III		DR	
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	DV 33 057	33 057
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	5 650
Dettes fiscales et sociales		DY	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Autres dettes		EA	
Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL IV		EC 33 057	38 707
Écarts de conversion passif	V	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		EE 34 224	34 699

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	33 057	38 707
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

O. N A.T

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2021
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	15 910	FH		FI	12 150
Chiffre d'affaires net	FJ	15 910	FK		FL	12 150
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 910
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	10 735
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	9 497
Salaires et traitements					FY	
Charges sociales (10)					FZ	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	10 735
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	5 175
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	5 175
						2 653

0. n

A.T

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	IJ		
Impôts sur les bénéfices X	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	15 910	12 150
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	10 735	9 497
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	5 175	2 653
(1) - Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	15 910	12 150
(2) - Produits de locations immobilières	HY		
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) - Crédit-bail mobilier	HP		
- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) - Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) - Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis) - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter) Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) - Transferts de charges	A1		
(10) - Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) - Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
obligatoires A9			
(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

o.n A.T

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL			UM	UN
Prêts (1) (2)	UP			UR	US
Autres immobilisations financières	UT		2 055	UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA				
Autres créances clients	UX				
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO				
Personnel et comptes rattachés	UY				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
- Impôts sur les bénéfices	VM				
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
publiques : - Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
- Divers	VP				
Groupe et associés (2)	VC				
Débiteurs divers	VR				
Charges constatées d'avance	VS				
TOTAL	VT		2 055	VU	VV
Renvois :					
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice					VD
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B				
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D				
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
publiques : - Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	33 057	33 057		
Autres dettes	8K				
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	33 057	33 057		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					VJ
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					VK
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)					VL

O. N A.T

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2022	
Bénéfice comptable de l'exercice				WA	5 175
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	XE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	XW	
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés				17	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L 7	K 7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				I 8	
- Imposées au taux de 0 %				ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme				WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises	SW		
(à détailler)		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M 8	WQ	
dont :					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y 1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y 3	
TOTAL I				WR	5 175
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)				WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %				WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
- Imputées sur déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I 6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales					
Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2 A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Mesures d'incitation					
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K 9	Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB		
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L 5	Société d'investissements immobiliers cotée	K 3		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	Zone franche urbaine - TE (44 oct. A)	0V	XF	
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC		
Zone de revitalisation rurale (44 quinquedecies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	P P		
Entreprises nouvelles (44 sexies)			L 2		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)	X 9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déductions Dont déduction except. (art 39 decies A)	YA	Dont déduction except. (art 39 decies B)	YB		
diverses Dont déduction except. (art 39 decies C)	YC	Dont déduction except. (art 39 decies D)	YD	XG	
(à détailler) Dont déduction except. (art 39 decies F)	YI	Dont déduction except. (art 39 decies G)	Y L		
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)			Y H		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y 2	
III - RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	5 175
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				ZL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	5 175
				XO	

O. N A. T

81EME SHOES

N°2058 B - 2023

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS				
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		6 855	
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis			
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		5 175	
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		1 680	
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		1 680	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter			
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT			
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL	8X		8Y	
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	9D		9E	
Charges à payer				
TOTAL	9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)				
	YN		YO	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	
	L1			Montant net à la fin de l'exercice

O. N A.T

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-7 160	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	2 653	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	-4 508
TOTAL I	0F	-4 508	TOTAL II	ZH	-4 508

RENSEIGNEMENTS DIVERS			31/12/2022	31/12/2021
Engagements				
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
Détail des postes				
- Sous-traitance			YT	
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	10 370	XQ	10 370
Autres achats et charges externes :				
- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	47
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	318
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052			ZJ	10 735
Impôts et taxes :				
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052			YX	
TVA				
Montant de la TVA collectée			YY	
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	
Divers				
Montant brut des salaires			0B	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	2.27 %
Numéro de centre de gestion agréé	XP			
Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RII	
Régime de groupe				
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			
Plus-values à 15 %	JK			
Plus-values à 19 %	JM			
Plus-values à 15 %	JN			
Plus-values à 19 %	JP			
Sté mère/filiale ?	JH			
Plus-values à 0 %	JL			
Imputations	JC			
Plus-values à 0 %	JO			
Imputations	JF			
N° SIRET société mère	JJ			

O. N A.T

81EME SHOES

F-IDENTIF - 2023

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2022

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SARL 81EME SHOES		
Complément de dénomination			
N° SIREN	489770834		
N° de Téléphone	01 47 05 12 05		
- N°, Type et nom de voie	53 rue JULES VALLES		
- Complément de distribution			
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville	93400	ST OUEN	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	4771Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2022		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2022		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2021		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

O. N. A. T

SARL 81EME SHOES

Société à responsabilité limitée au capital de 500.00 euros

Siège social : 53 RUE JULES VALLES MARCHE MALIK
93400 ST OUEN

RCS BOBIGNY 489 770 834

Siret 489770834 00013

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

Mr MEZROUI OMAR, associé et gérant de la société « 81EME SHOES » a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

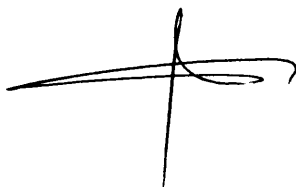
Il constate que cet exercice a vu se réaliser un chiffre d'affaires de quinze mille neuf cent dix euros (15 910.00 euros).

Ce chiffre d'affaire étant réalisé pour un total d'achat de marchandises de zéro euro (0.00 euros).

Il ressort un résultat bénéficiaire de cinq mille cent soixante-quinze euros (5 175.00 euros) qu'il convient d'affecter au report à nouveau pour un montant de cinq mille cent soixante-quinze euros (5 175.00 euros).

LA GERANCE

O. A A. T.



SARL 80EME SHOES

Société à responsabilité limitée au capital de 500.00 euros

Siège social : 53 RUE JULES VALLES MARCHE MALIK Stand 3a 4a
93 400 ST OUEEN

RCS BOBIGNY 489 770 834
Siret: 489 770834 00013

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois
Le dix juin
A quatorze heures trente

Les Associés de la SARL « 81EME SHOES » se sont réunis au siège social, sur convocation du Gérant.

Monsieur MEZROUI OMAR est présent,
Monsieur TAMHOURT AZDIN est présent,

Tous les Associés étant présents, l'assemblée général peut commencer.

La séance est présidée par Monsieur MERZOUZI OMAR, en sa qualité de gérant.

Après un exposé du Gérant sur les résultats de l'exercice écoulé et les perspectives de l'exercice en cours, l'assemblée procède à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport sur les conventions réglementées ainsi que des documents comptables comprenant :

- ° bilan actif et passif au 31/12/2022,
- ° compte de résultat,
- ° annexe aux comptes annuels.

Le président de séance donne ensuite lecture de l'ordre du jour comportant :

- Lecture des rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et sur les conventions réglementées,

O. N. A.T

- approbation des comptes,
- affectation du résultat de cet exercice,
- quitus de la gérance,
- questions diverses.

Après un bref débat, le président de séance soumet à l'assemblée les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022 et constate que l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 5 175 euros qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- 5 175.00 euros « report à nouveau »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la gestion de Monsieur MEZROUI OMAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et lui donne quitus plein et entier de sa fonction de gérant pour ledit exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

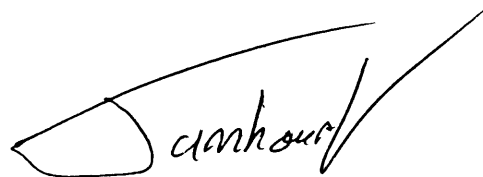
Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Omar MEZROUI



Azdine TAMHOURT



SARL 80EME SHOES

Société à responsabilité limitée au capital de 500.00 euros

Siège social : 53 RUE JULES VALLES MARCHE MALIK Stand 3a 4a
93 400 ST OUEEN

RCS BOBIGNY 489 770 834
Siret: 489 770834 00013

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois
Le dix juin
A quatorze heures trente

Les Associés de la SARL « 81EME SHOES » se sont réunis au siège social, sur convocation du Gérant.

Monsieur MEZROUI OMAR est présent,
Monsieur TAMHOURT AZDIN est présent,

Tous les Associés étant présents, l'assemblée général peut commencer.

La séance est présidée par Monsieur MERZOUZI OMAR, en sa qualité de gérant.

Après un exposé du Gérant sur les résultats de l'exercice écoulé et les perspectives de l'exercice en cours, l'assemblée procède à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport sur les conventions réglementées ainsi que des documents comptables comprenant :

- ° bilan actif et passif au 31/12/2022,
- ° compte de résultat,
- ° annexe aux comptes annuels.

Le président de séance donne ensuite lecture de l'ordre du jour comportant :

- Lecture des rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et sur les conventions réglementées,

O.N . A.T

- approbation des comptes,
- affectation du résultat de cet exercice,
- quitus de la gérance,
- questions diverses.

Après un bref débat, le président de séance soumet à l'assemblée les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022 et constate que l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 5 175 euros qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- 5 175.00 euros « report à nouveau »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la gestion de Monsieur MEZROUI OMAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et lui donne quitus plein et entier de sa fonction de gérant pour ledit exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

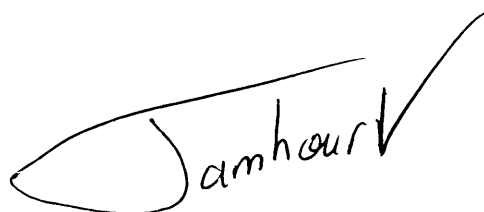
Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Omar MEZROUI



Azdine TAMHOURT



SARL 81EME SHOES

Société à responsabilité limitée au capital de 500.00 euros

Siège social : 53 RUE JULES VALLES MARCHE MALIK
93400 ST OUEN

RCS BOBIGNY 489 770 834

Siret 489770834 00013

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

Mr MEZROUI OMAR, associé et gérant de la société « 81EME SHOES » a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Il constate que cet exercice a vu se réaliser un chiffre d'affaires de quinze mille neuf cent dix euros (15 910.00 euros).

Ce chiffre d'affaire étant réalisé pour un total d'achat de marchandises de zéro euro (0.00 euros).

Il ressort un résultat bénéficiaire de cinq mille cent soixante-quinze euros (5 175.00 euros) qu'il convient d'affecter au report à nouveau pour un montant de cinq mille cent soixante-quinze euros (5 175.00 euros).

LA GERANCE

O.M A.T

